



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Date de réception <b>15.03.2016</b>	<b>Cadre réservé à l'administration</b> Dossier complet le <b>15.03.2016</b>	N° d'enregistrement <b>F09316P0060</b>
--	--	---

### 1. Intitulé du projet

**Création d'un collecteur d'assainissement Pimoutier Docteur Caire**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

**Durance Luberon Verdon Agglomération**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

**Monsieur Bernard Jeanmet-Peralta, Président**

RCS / SIRET

**21 00 034 700 000 19**

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
32 6	Canalisation dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur ou égal à 500 mètres carrés ou dont la longueur est supérieure à 2 kilomètres d) toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

**Modification du collecteur d'assainissement pour la partie nord-ouest de la Ville de Manosque depuis le chemin Robert jusqu'à l'avenue Jean Moulin. Les travaux comprennent :**

- création de collecteurs d'eaux usées
- renouvellement de collecteur d'eaux usées

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit conformément aux conclusions du schéma directeur d'assainissement la création d'un réseau de délestage du réseau des eaux usées actuel. Ce réseau de délestage part du chemin de Robert au sud de la commune et remonte vers le nord ouest.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases :

- phase 1 : création d'un collecteur sur le chemin de Robert
  - Réseau EU : 375ml DN 400 et 60ml DN 200
  - Voirie (reprise du revêtement de la chaussée suite aux travaux) : 375 ml
  
- phase 2 :
  - Modification ou remplacement du collecteur d'assainissement depuis l'avenue Jean Moulin jusqu'au chemin de Drouille (234ml DN 400, 250ml DN 200), y compris passage de la canalisation dans l'AMCO
  - Création d'un refoulement et d'un gravitaire depuis le chemin de Drouille jusqu'au chemin Robert ( 400ml DN 315, 140ml DN 500) y compris poste de refoulement et raccordement du réseau Triton
  - Voirie (reprise du revêtement de la chaussée suite aux travaux) : 800ml

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation des réseaux d'eaux usées et des ouvrages

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier au titre du code de l'environnement - pour la station d'épuration  
(prend en compte la réalisation des ouvrages)

Dossier au titre du code de l'environnement - pour les travaux au niveau de la Drouille

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Dossier loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Réseau EU	1460 ml => 502 m <sup>2</sup>
- voirie (reprise du revêtement suite aux travaux)	1200 ml

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ | Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Ville de Manosque :  
avenue jean moulin,  
chemin de drouille,  
avenue frederic mistral,  
chemin robert

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 43° 50' 02" 65 Lat. 43° 50' 02" 65

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Les travaux sont sur trois zones :

- zone 1 : départ : 43°49'29"91 / 5°47'14"78  
arrivée : 43°49'05"90 / 5°47'22"98

- zone 2 : départ : 43°49'38"57 / 5°46'52"32  
arrivée : 43°49'29"91 / 5°47'14"78

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Application des conclusions du schéma directeur d'assainissement.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Travaux en majorité sous route (départementale, communale) et sous chemin piéton de Drouille

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé par le conseil municipal le 19 juillet 2005 (plusieurs modifications apportées par la suite)  
La dernière modification simplifiée a été approuvée par délibération du conseil municipal le 25 février 2010  
Zones U3b, U3a, U2, U2a, U5, U3a, U3ar, AU1ar et N1

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Manosque appartient au parc naturel du Luberon
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ne sais pas

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de la vieille ville de Manosque se situe à plus de 300m du point le plus proche. En outre les ouvrages sont enterrés et non aucun impact visuel.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZSC FR9301542 se trouve à plus de 3km de distance du point le plus à l'ouest du projet La ZSC, la ZPS de la Durance, la ZICO moyenne vallée de la Durance se trouve à plus de 2km de distance du point le plus à l'est du projet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais des tranchées des canalisations et des ouvrages : - les tranchées seront remblayés avec les déblais ou avec des matériaux neufs (sous chaussée) - la nature des remblais est définie d'après les préconisations des services des routes du CG 04 ou du service voirie de la commune
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déblais des tranchées des canalisations et des ouvrages : - les tranchées seront remblayés avec les déblais ou avec des matériaux neufs (sous chaussée) - la nature des remblais est définie d'après les préconisations des services des routes du CG 04 ou du service voirie de la commune
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact pour les tranchées réalisées sous chaussée, sous accotement, sous chemin piéton de Drouille ou sous trottoirs Impact faible lors des travaux à proximité de la Drouille (2 traversées de la Drouille) et de la pose d'une canalisation dans l'ouvrage busé au niveau du carrefour Daudet/Moulin. Après les travaux : aucun impact sur le milieu.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors des travaux : intervention sur un collecteur d'eaux usées avec du personnel qualifié. Aucun rejet d'eaux usées non traitées au milieu naturel. Lors de l'entretien : interventions ponctuelles pour entretien des ouvrages par des personnes qualifiées pour les travaux sur les réseaux usées (exploitant du réseau pour le compte de DLVA)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase chantier avec la présence d'engins de terrassement et la circulation de camions nécessaires à la réalisation des travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'odeur faible liée à la présence d'un poste de refoulement à créer qui remplacera un poste de refoulement existant situé sur la même zone (autre côté de la Drouille). La capacité du nouveau poste sera supérieure mais le poste est dimensionné pour empêcher la stagnation des eaux usées et donc la formation d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Idem Bruits
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de trop plein sur le réseau/ouvrage en respect avec l'arrêtée du 22 juin 2007 relatif à la collecte et aux transports des eaux usées. Ces trop-pleins ont été pris définis dans le dossier au titre du code de l'environnement déposé pour la station d'épuration
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné :

- la nature du projet : création d'un collecteur d'assainissement conformément aux conclusions du schéma directeur d'assainissement et en vue d'améliorer le fonctionnement du réseau de collecte (délestage du réseau existant)
- le projet de réseau conforme au dossier au titre du code de l'environnement déposé pour la station d'épuration de Manosque
- la durée des travaux limitée dans le temps pour chaque phase qui provoque des nuisances ponctuelles liées au chantier
- le positionnement des travaux en zone urbaine et anthropisée
- la nature de travaux : 1460 m de canalisations d'eaux usées dont la majorité sous voirie, accotement ou trottoir

Nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'étude d'impact

